

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 septembre 2025	N° 2025-409

Convocation du 19 septembre 2025

Aujourd'hui vendredi 26 septembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES

M. Max COLES à M. Fabrice MORETTI

Mme Eve DEMANGE à M. Olivier CAZAUX

M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Brigitte BLOCH

Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY

M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Thierry MILLET à M. Christian BAGATE

M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Michael RISTIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

M. Jean-Baptiste THONY à Mme Camille CHOPLIN

M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Josiane ZAMBON à M. Alexandre RUBIO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h45

M. Michel POIGNONEC à partir de 12h40

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250926-lmc1110964-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025
Publié : 03/10/2025

	Conseil du 26 septembre 2025	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2025-409

Association ENTER - Subvention de fonctionnement 2025 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Premier pôle de compétitivité en numérique responsable de France, ENTER est né juridiquement en juillet 2024 de la consolidation de Digital Aquitaine et NAOS, avec pour ambition de fédérer et structurer une filière régionale du Numérique Responsable. Labellisé dans le cadre de la Phase V des pôles de compétitivité, ENTER incarne un modèle pionnier « d'entreprise à mission » inspiré de la loi PACTE (2019).

Sa mission consiste à former, innover et diffuser un numérique sobre, éthique, maîtrisé, durable, inclusif et résilient afin d'accélérer la transition vers une économie décarbonée, sociale, compétitive et souveraine.

Bordeaux Métropole est l'un des membres fondateurs d'ENTER, aux côtés d'autres acteurs institutionnels (Etat, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine), de grands groupes (La Poste, Cdiscount, Thalès, Ubisoft etc.) et de structures (« clusters ») fédérant des acteurs de filières du numérique.

ENTER s'appuie sur un socle technologique large : Électronique, Infrastructures, réseaux et data centers, Données, algorithmes et intelligence artificielle, Cybersécurité, Robotique et IoT, Simulation, interfaces homme-machine, cognitique, Technologies libres et ouvertes.

Bilan et continuité de l'action

ENTER capitalise sur l'héritage des projets structurants de Digital Aquitaine et NAOS et amplifie la dynamique de sobriété et responsabilité numérique (SRN).

Principales réalisations 2024 :

- 64 actions d'animation et de réseau,
- 31 accompagnements de projets innovants,
- 26 opérations de promotion et visibilité,
- 23 partenariats intersectoriels,
- Mise en place de services favorisant l'économie circulaire (ex : partenariat EcoMicro pour le réemploi de matériel).

Ces actions ont posé les fondations d'ENTER, consolidées par un programme 2025 ambitieux :

1. Programme d'action 2025

ENTER amplifiera la mise en œuvre des premiers services initiés en 2024. Son programme sera axé sur :

- L'accompagnement de projets innovants numérique responsable (dépôts en cours de dossiers en réponse à L'AAP EcoNum opéré par l'ADEME qui a pour but de faire émerger une économie du numérique innovante, circulaire et à moindre impact environnemental)
- L'Animation / le networking : mise en place des actions au sein des communautés marchés actuelles pour faire émerger des problématiques d'innovation numérique responsable en :
 - Numérique en santé
 - Transport intelligent et logistique – (actions TBMoov ! le lab innovation de Keolis.
 - Nouveau modèle économique et commerce
 - Décarbonation industrielle (en particulier ASD)
- L'Innovation, la Recherche et le Développement : Renforcement de "l'équipe projets" en charge du décryptage, de la maturation et l'accompagnement des projets. L'élargissement des partenariats avec les acteurs de l'innovation et R&D (Université Bordeaux, chargé de mission partagé), ADEME (programme d'action Alt Impact sur le sobriété numérique)
- La Transition Numérique Responsable : création d'un parcours de formation/transformation pour les adhérents.

Des actions particulières sont programmées :

- Néo Tech 4 Green : journée centrée sur l'utilisation de la donnée au service de la réduction des impacts = Décarbonation / économie circulaire / numérique responsable avec ateliers d'émergence de projets.
- Recyl'Age septembre 2025 : action conçue autour des solutions pragmatiques de gestion la gestion de la vie des appareils électroniques la filière de réemploi et de cyclage des appareils électroniques, valoriser les entreprises de l'ESS et de l'économie circulaire
- Participation et soutien à la structuration de la filière sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

Fort de son nouveau périmètre consolidé, ENTER poursuivra l'enrichissement progressif de son programme d'action afin d'amplifier son impact et d'ajuster ses services aux besoins évolutifs de ses adhérents et partenaires.

2. Plan prévisionnel de financement

Le budget prévisionnel de l'association pour 2025 se monte à 759 000€.

Il est proposé que Bordeaux Métropole apporte pour l'année 2025, un soutien de 57 000 € à l'association ENTER, issue de la fusion de Digital Aquitaine et de NAOS. En 2024, ces deux structures avaient respectivement bénéficié d'un soutien métropolitain de 50 000 € et de 10 000 €.

Au regard du contexte budgétaire de la Métropole, nous appliquons une diminution de 5 % de la subvention par rapport à l'année 2024.

Sur cette base, la participation de Bordeaux Métropole représenterait 7,51% du budget global 2025 de l'association Digital Aquitaine, qui se monte à 759 000€, et dont le détail figure en annexe 2 à la convention jointe au présent rapport.

Principaux indicateurs financiers de l'association :

2025	
Charges de personnel/budget global	83,92%
% de participation de BM/budget global	7,51%
% de participation des autres financeurs/budget global	75,16%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L 5217-2 et L 1611-4

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU le Schéma de développement économique métropolitain (SDEM) adopté le 25 novembre 2021,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 22 novembre 2024

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le programme d'action de l'association ENTER contribue au développement économique de notre territoire et à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation comme premier pôle de compétitivité en numérique responsable de France,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 57 000 € en faveur de l'association ENTER pour la réalisation de son programme d'actions 2025,

Article 2 : d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65 article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Contre : Monsieur MORISSET

Ne prend pas part au vote : Madame JAMET, Madame LOUNICI, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------